

COMMUNIQUE DE PRESSE

États généraux de l'information :

Candidatures et modalités de contributions pour les participants et les membres des groupes de travail

Le comité de pilotage des États généraux de l'information (EGI) a mis en place cinq groupes de travail (espace informationnel et innovation technologique, présidé par Sébastien Soriano ; citoyenneté, information et démocratie, présidé par Pascal Ruffenach ; l'avenir des médias d'information et du journalisme, présidé par Christopher Baldelli ; souveraineté et lutte contre les ingérences étrangères, présidé par Arancha Gonzalez Laya ; l'Etat et la régulation, présidé par Isabelle Falque-Pierrotin). Ces groupes de travail seront nourris par trois modes de participation : professionnelle, citoyenne et du monde de la recherche.

Les parties prenantes (organisations représentatives, entreprises, associations, ONG etc.) pourront pleinement participer et sont d'ores et déjà invitées à soumettre des propositions sous forme de contributions écrites qui seront versées aux groupes de travail concernés. Ces propositions sont à déposer à l'adresse : <https://form.typeform.com/to/oYese3q6?typeform-source=etats-generaux-information.fr>. Les parties prenantes seront aussi sollicitées pour participer aux événements et réunions de travail, en fonction des ordres du jour. Des auditions seront également organisées. Des événements ou réunions initiés par des tiers prendront leur place dans les EGI. Les porteurs de propositions seront ainsi associés comme « participants ».

Le comité de pilotage a par ailleurs lancé un appel à candidatures pour les « membres » des groupes de travail (qui comprendront chacun moins de dix personnes). Ces membres coordonneront les réunions et procéderont aux auditions avec les présidentes et présidents des groupes. Les membres sont nommés à titre individuel et n'auront pas vocation à porter des revendications ou des contributions, ni à représenter des organisations. Ils devront faire une synthèse des propositions et dégager des priorités et des propositions. Ce travail qui suppose des garanties de disponibilité ne sera pas rémunéré. Les candidatures pour être membre d'un groupe de travail doivent être déposées à l'adresse suivante et accompagnées d'un CV : <https://etats-generaux-information.fr/les-groupes-de-travail>. Elles seront closes lundi 9 octobre à 23h. La composition des groupes de travail sera communiquée le lundi 16 octobre et les groupes de travail débiteront leurs travaux à la suite.